

Compte-rendu

CNPJ

13 – 14 mai 2011

Présents :

- Thibaud Bry - Vincent Duval - Abdallah El Mahraz - Serge Mabally - Stéphanie Maingueux-Brice - Laëtitia Petitjean - Guillaume Pue
- Pascale Ribes – Jean-Michel Secondy – Kareen Darnaud
- Nicolas Mérille – Noëlle Pirony

Excusés :

- Karim Ferkal – Morgane Mortelmans - Fabien Truck

- **Congrès APF – Bordeaux 2011**

Un tour de table sur les ressentis suite au Congrès est effectué

Karim est remercié d'avoir obtenu une intervention de la CNPJ au congrès. Un certain nombre de jeunes participait à leur 1^{er} congrès

e

- [e](#)

De bons contacts se sont créés, notamment avec un certain William de Franche-Comté qui sera intéressé pour rejoindre la CNPJ ! Voir avec la DR si on peut le faire coopter au plus vite ! Un peu déçue par la soirée festive.

Cela a permis à une DD de mieux comprendre le rôle de la CNPJ et surtout de confier d'autres responsabilités.

« On est capable de faire bouger les choses : OSONS !!! »

Stand : La présence constante de quelqu'un sur le stand est très bien ressentie, les T-shirts et les sacs ont bien plu. C'est une très bonne com !

- Point négatif : Positionnement de R. Bachelot sur les aidants sexuels. C'est injuste. Elle rapproche encore les Aidants sexuels à la prostitution. Ce raccourci est trop vite fait en rapport au travail fourni par les asso. Comment peut-on réinterpeller les pouvoirs publics.

Par rapport à l'intervention des humoristes, il faudrait pouvoir réutiliser « CNPJ : Un état d'esprit »

- **Présentation du diaporama et des films CNPJ !**
- **Présentation de la Plaquette sur l'insertion professionnelle**

Plaquette : « *Jeunes en situation de handicap, Optimisez votre insertion professionnelle* »

Intervention Véronique Bustreel, conseillère nationale Emploi-Formation

Plusieurs constats : L'action politique conduite par l'APF sur le champ de la formation professionnelle et de l'emploi devait être davantage relayée en interne, sa visibilité reste insuffisante et suppose de mettre en place des réponses adaptées. Par ailleurs peu de questions sur ce thème remontaient des personnes en situation de handicap du réseau. Les adhérents ou les usagers interrogent peu sur cette dimension, et sont prioritairement concernés par les questions de compensation et d'access... Pourtant, des questions sont soulevées, localement, sporadiquement, quand finalement la pratique et le quotidien sont réinterrogés. Or les Pro APF ne disposent pas toujours des informations, des réseaux ou des outils pour apporter une information suffisante...

Le projet de livret/plaquette proposé vise la production d'un document simple et accessible, disponible à l'APF auprès du plus grand nombre (pro, famille, jeunes...). La version présentée n'est pas stabilisée. La cible étant les jeunes, il apparaît naturel de saisir pour avis la CNPJ : que manque t il, que faut il simplifié !!!

Réactions de la CNPJ :

- Document globalement clair qui, dans tous les cas, devrait être utile pour gagner du temps lors de recherches d'emploi (constat des difficultés rencontrées : orientation, repérage des réseaux, outils, ...) et autonomiser davantage chaque jeune sur leur parcours vers l'emploi (compréhension des enjeux, des systèmes et des organisations)
- Insatisfaction face aux réponses apportées aujourd'hui par les intermédiaires de l'emploi (pole emploi, mission locale, cap emploi)
- Lien entre emploi et formation initiale ! Depuis 20 ans l'intégration scolaire est développée, l'APF n'a pas semblée très présente, en politique, sur ces points.
- Propositions sur le contenu :
 - o faire apparaitre le service Civique au même titre que les stages.
 - o proposer une introduction à cette plaquette, avant de lancer la partie légale, MDPH et autres... Cette introduction pourrait interpeler sur la formation et l'accès à l'emploi qui n'est pas un leurre. L'autonomie passe aussi par là ! et rappeler l'objectif poursuivit par l'association.
- Suggestion de mise en place dans les délégations de conseillers locaux pour accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle dans une idée de proximité.

Réponse de Véronique : *il existe plusieurs conseillers d'insertion professionnels au sein de l'APF (IEM, ESAT par exemple), mais à l'heure actuelle n'adhère pas à l'idée de développer un réseau interne de conseillers. L'objectif de l'APF est surtout de veiller à mobiliser les services publics : accès à tout pour tous. Dans le cadre de ses mandats, L'APF est administrateur de l'AGEFIPH et du FIPHFP (fonds collecteurs privé et public des entreprises qui ne répondent pas à l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap, nous demandons la prise en compte des situations de handicap complexes dans les partenariats et les prestations développées et le tout en lien avec le médico-social (permettant quand les prestataires/opérateurs ne savent pas faire, qu'ils recourent aux expertises et compétences handicap).*

L'APF réfléchit à un nouveau service : APF Conseil – qui répondra aux demandes des employeurs privés et publics en matière d'emploi. Ce service sera organisé autour : d'une offre de service aux entreprises et d'un espace ressources en ligne pour que les pro et le grand public. Nous recevons bcp de sollicitations par des entreprises qui organisent des journées emploi, cherchent des stagiaires ou veulent recruter.

Sur le lien sur la formation initiale et la formation continue : Un travail est initié avec Bénédicte Kail pour fluidifier cet aspect, la plaquette présentée est d'ailleurs l'un des premiers fruits de cette collaboration.

3 choses à retenir de ce tour de table.

- Introduire ce document et lui donner un sens.
- Il faut rajouter quelque chose autour de la discrimination à l'emploi et des règles
- Homogénéiser les contacts manquants

Est-ce que la CNPJ a pensé à mettre en place des testing sur Pôle Emploi ? il serait intéressant de le faire

Voici les suites à donner à cette plaquette :

- la mettre sur le Blog,
- la transmettre à la Secrétaire d'état à la Jeunesse

- **Service Civique**

Martin Hirsch, directeur de l'Agence nationale du service civique, s'est présenté avec une démarche qu'il faut saluer lors du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) du mois de mai. Le service Civique est ouvert à tout jeune de 16 à 25 ans sans critère de niveau de formation ; or il n'y a pas assez de personnes en situation de handicap, d'où l'interpellation de Martin Hirsch aux associations représentatives.

Durée de 6 à 12 mois pour mission humanitaire ou à caractère social (Culture, Loisirs, etc..) Il y a plusieurs dizaines de milliers d'offres à destination des jeunes. Mission d'au moins 24 heures par semaine (soit 3 jours et demi). Une possibilité de dérogation en fonction de certains besoins liés au handicap existe pour faire moins de 24 heures par semaine.

Site internet : www.service-civique.gouv.fr

Ce service civique est indemnisé et en plus cumulable avec l'AAH !!!!! Donc aucune perte au niveau des ressources.

La participation au transport s'élève à 440 € + 100 €

Il faut valoriser ses compétences et les reconnaître. C'est une façon de valoriser ses acquis d'expérience comme une VAE ce qui permet de ne pas forcément passer l'ensemble des épreuves d'un diplôme.

Comment sont prises en charge les heures des Auxiliaires de vie nécessaires ?

On peut prendre sur les 30 h de participation à la vie sociale ? Demander à la MDPH de prendre en charge sur un poste type AVS ? Mais comment gérer les délais de la MDPH qui peut mettre jusqu'à une année pour traiter un dossier dans sa globalité ?

Une fiche technique pourrait être rédigée par le ministère à l'attention plus particulière des PSH On peut les interroger sur le déclenchement d'une aide PSH.

En aparté, nous profitons de cette thématique pour aborder de nouveau la mise en place du forfait de 30 h par mois de participation à la vie sociale (au moins pour les participations aux réunions CNPJ) ?

La CNPJ se lance-t-elle dans la communication ou non ?

Oui car cela permettra peut être de faire remonter des cas concrets qui permettraient de faire évoluer le dispositif et notamment sur les modalités de financement des Auxiliaires de vie.

Quelle communication ?

- Sur le Blog Jeunes
- Circulaire avec plaquette et fiche technique

Sujet à **remettre à l'ordre du jour de la CNPJ de septembre** pour voir comment on lance cette communication au sein de notre réseau !

JOUR 2

- **Validation du CR de la réunion CNPJ de Mars 2011**

- Des erreurs d'orthographe apparaissent dans certains noms de famille.
- Une mise à jour des coordonnées de jeunes et ensuite des membres du CA qui auront en charge sera faite
 - La liste contiendra l'adresse pro et l'adresse «apf» créées.
- Nous étofferons la partie sur le projet associatif
- Nécessité de l'envoyer plus tôt et d'étoffer les échanges

- **Restitution des échanges sur le Fonctionnement de la CNPJ**

Abdallah : on ne respecte pas le timing car on passe trop de temps sur des sujets qui devraient être traités plus rapidement.

Garder l'attention pendant 2 heures sur un sujet difficile est compliqué Il faudrait être plus strict pour tenir les horaires.

Il faut lire les choses avant la réunion pour être plus réactifs PENDANT la réunion.

Ex : un CR ne doit prendre que 5mn si tout le monde l'a lu avant!!!

Tour de table proposé sur le fonctionnement de la CNPJ

Thibaud : quand on débat, on a tendance à s'étaler... Il y a des sujets qui nécessitent du temps et d'autres non ! Mais il ne faut pas monopoliser la parole et aller droit au but.

A un moment il faut arrêter de s'enliser dans le débat et se dire qu'est ce qu'on fait. Même si on doit rester dans le débat et se laisser du temps de réflexion...

Nicolas M. : il n'y a pas de crise au sein de la CNPJ mais il est nécessaire que nous améliorions le fonctionnement pour gagner du temps. Des yeux neufs sur le fonctionnement permettent de prendre du recul par rapport à ce fonctionnement. Attendez-vous plus de choses par rapport à la DG : moyens, outils, etc...

Laëtitia : Souligne des soucis de fonctionnement.

EX : adresse mail non créée alors que ça aurait du être fait tout de suite après la réunion au final pas d'adresse APF. On se propose pour faire des choses et ça ne suit pas derrière. Ceux qui attendent pour avancer perdent du temps.

Ex : pour le Congrès 2 semaines de Flou qui ont été perdues et qui auraient pu permettre de concrétiser plus vite... Ceux qui s'étaient proposés n'ont pas tenu leur engagement. Il faut tenir ses engagements.

Thibaud : je suis nouveau et ne veut pas tout chambouler... mais être à la CNPJ ce n'est pas seulement travailler pendant les réunions, il faut travailler entre les réunions. Il ne faut pas hésiter à dire qu'on se met hors d'un dossier si on n'est pas disponible ...

Vincent : souligne un souci de communication lié aux emplois du temps de chacun. Ce n'est pas évident de trouver du temps pour se poser. Il vous prie de l'excuser pour le Congrès son PC a planté et il n'a pu tenir ses engagements.

Guillaume : Pense qu'onl reçoit trop de mails et qu'il n'est pas facile de savoir ce qu'on doit traiter en priorité. La boîte mail APF doit vraiment être perçue comme une boîte perso.

JMS : Nécessité de donner une dead ligne pour répondre au mail . Il vous faut réfléchir ensemble pour construire cette méthodologie !

Pascale : Suggère un besoin de méthodologie dans les mails. Ex : faire des ordres de priorité grâce à des indicateurs. Ex : faire 3 tas !!!!!

Formation sur la Gestion des mails

Kareen : Mettre un timing dans l'ordre du jour pour mieux gérer le temps et sur chacun des sujets à aborder !

Ordre du jour : les coordinateurs qui font l'ordre du jour doivent mettre un timing. Conférence téléphonique pour préparer l'ordre du jour en commun. Classer par ordre de priorité ! Un ODJ est soumis aux coordinateurs qui ajoutent ou suppriment des points.

Nicolas avait un manque de temps pour accompagner plus personnellement... Vous êtes les élus et les Conseillers sont des outils.

Constat : Les Conseillers aident et soutiennent. Ce soutien doit se faire de façon plus personnalisée pour développer de nouvelles compétences.. La Réunion approche et pas de suggestions de points, donc on propose une trame d'ODJ. La CNPJ doit être libre d'aborder tous les sujets qui lui tiennent à cœur !

Ex : un mois avant la CNPJ, prévoir une réunion tel entre vous à 2/3 et ensuite avec les Conseillers pour formaliser l'ordre du jour.

TB : on a pas toujours autant d'idées à proposer. Il y a parfois des points qui ne sont pas toujours très clairs (ex : plaquette sur la formation)

Serge : on est bénévole avec un mandat qui nous donne accès ou droit à certaines choses sans que ce soit une frustration, il ne faut pas trop se mettre la pression quand on est bénévole. Mais quand on rejoint cette commission c'est qu'on a des convictions à défendre. Une organisation nous donne la possibilité de mieux avancer (conseillers et coordinateurs), il faut dans ce cas informer sur sa capacité d'implication sur tel ou tel dossier à un moment X. Le coordinateur adjoint doit prendre le relais et s'il ne peut pas il délègue quelqu'un !!! Les outils informatiques nous permettent qd même d'être réactifs ! Tout le monde n'a pas l'aisance sur informatique et dans ce cas il faut aussi prendre son tel avec ces personnes là.

Il faut aller au bout de «l'engagement» qu'on prend sur un dossier et communiquer sur les difficultés qu'on a, pour mieux les visualiser : soit avec l'ordi, soit avec la DD , etc...

Des personnes qui sont là pour nous aider doivent être sollicitées, il ne faut pas hésiter à le faire...

Il faut réfléchir sur les liens à mettre en place entre les échanges tel et les échanges mails.

Stéphanie : Ne connaissait pas la CNPJ avant et elle rencontre des soucis avec les adresses mails. Elle ne reçoit pas toujours les mails en temps et heure donc forcément elle n'est pas réactive.

Une solution pour les adresses mail reste à trouver.

- **Travail CNPJ sur les missions suivantes :**

- Coordinateur
 - Pendant et avant la CNPJ
 - Rôle Clé
 - CR et ODJ avec la DG, Il fait le lien.
 - Relation avec la DG comme porte parole
 - Pulsions du groupe si besoin
- Animateur et modérateur à regrouper
 - Il introduit et présente l'ODJ, il recentre les échanges, il limite le Tps de parole et le régule. Il synthétise les débats
- Modérateur
- Missions de la DG
 - Binôme avec le coordinateur pour les orientations de la CNPJ
 - Support technique

- Attentes par rapport au CA

Un travail de synthétisation par la DG pour septembre avec en parallèle les rajouts de la DG !

Présentation de la fiche de compétences qui sera envoyée pour mieux connaître les capacités et besoin de chacun...

En parallèle au remplissage de cette fiche, lister les formations souhaitées et/ou nécessaires..

- Présentation de l'île aux projets. : <http://iap/blogs.apf.asso.fr>

Espace de formation créée pour les acteurs de l'APF, adhérents et bénévoles.

- Présentation d'APF Formation : <http://apfformation.blogs.asso.fr>
 - Catalogue spécialement dédié aux élus
 - Environnement
 - Représenter
 - Méthode

Ces formations sont prises en charge par la DG.

- ***L'APF et l'Europe***

La Commission européenne, dans le cadre du programme Hélios 2, a souhaité donner la parole aux PSH, le FEPH (Forum Européen de PSH) a été créé.

Dans chaque état membre il a été demandé de créer un Conseil sur ces questions européennes liées aux droits et défense des PSH (CFHE pour la France). Chaque conseil se regroupe au sein du FEPH.

Le CFHE est constitué avec une représentation de nombreuses associations de défense des droits des personnes handicapées en France (plus de 50 associations). Le CFHE agit comme une courroie de transmission il fait redescendre les enjeux européens à ses associations membres, et porte la voix de la France au sein du FEPH et ainsi participe à l'élaboration des politiques européennes, et notamment celle de la jeunesse.

Actuellement au sein du CFHE il n'existe pas de représentation Jeunes, alors que le Forum Européen a un comité « jeunes » en son sein. Il est important de noter que les jeunes et les femmes handicapés sont doublement discriminés, c'est pour cela qu'ils sont représentés dans 2 groupes cibles au FEPH.

Le CFHE a besoin de la parole des Jeunes pour participer au mieux au travail de ce Comité du FEPH.

Les contraintes de ce comité : les documents ne sont pas toujours traduits.. Il faut donc avoir de très bonnes notions d'anglais. Les groupes fonctionnent par mail avec une réunion par an à Bruxelles (travail surtout en e-mail groupe), et peut être une ou deux autres réunions par an. Soit environ 3 réunions par an !

D'une manière générale, les possibilités offertes par l'Europe aux jeunes sont nombreuses (stages au sein des institutions européennes, emplois, programmes européens d'échanges...,etc)

Voir Programme de Stages au sein du parlement européen (voir fichier joint et lien ci-dessous)

<http://www.europarl.europa.eu/parliament/public/staticDisplay.do;jsessionid=BFC16B5E3A6387AE60CD581ECCB3CA50.node2?language=FR&pageRank=4&id=147>

Groupe d'action pour la Jeunesse Européenne qui organise la journée européenne des Jeunes. Une forte impulsion est donnée à la Jeunesse au sein de l'Europe.

En résumé la politique européenne de la Jeunesse est transversale et elle est essentiellement axée sur l'Education et l'Emploi, elle favorise également les échanges culturels.

Au sein du CFHE appel à candidature pour monter un groupe de travail jeunes (membres intéressés : APF UNAPE UNAFCTI). Projet : Au sein du CFHE travailler en inter-associatif pour constituer un groupe de jeunes qui pourrait :

- Exprimer et faire valoir leurs points de vue sur toutes les questions qui nous concernent et les encourager à s'impliquer sur ces dimensions européennes.
- Représenter les positions françaises en développant les échanges et les liens avec le Forum européen et ses différents membres.

Rythme de travail : 3 à 4 rencontres d'une demi-journée de travail par an

N.B : L'Unapei a un groupe « jeunes » très actifs « Nous aussi »

Positionnement de la CNPJ au CFHE :

Fabien Truck a été proposé au sein du CFHE pour représenter le CFHE au sein du Comité du Forum.

Une formation pour parler Anglais est possible avec un stage.

Envoyer un mail de présentation afin que chacun puisse se positionner. Il peut y avoir 2 candidats CNPJ ! 1 pour les réunions du groupe jeunes du Forum (il doit parler Anglais), et 1 autre candidat pour le projet de groupe jeunes au sein du CFHE (Mise en place en Septembre/Octobre.)

Le Site du CFHE explique très bien l'Europe (ex : Union Européenne et Conseil Européen) www.cfhe.org

En Europe on travaille à l'élaboration d'une politique commune et on fixe des objectifs communs à atteindre, on n'est pas sur l'idée de comparer, de mettre en concurrence les Etats pour déterminer le meilleur mais pour s'inspirer et s'enrichir des expériences de chacun, et d'échanger les bonnes pratiques.

On construit une politique commune ! Si un jeune rentre au CFHE ce n'est pas forcément au titre de son mandat CNPJ. Un jeune de DD peut postuler.

- un appel à Candidature interne avec besoin ou non de formation en Anglais sera diffusé en septembre

Groupe d'action pour la Jeunesse Européenne qui organise la journée européenne des Jeunes. Une forte impulsion est donnée à la Jeunesse au sein de l'Europe.

Il existe aussi beaucoup d'autres programmes européens dans lesquels les jeunes peuvent s'inscrire.


DIVERS INFOS :


Échangeabilité projet

En coopération avec le [Réseau des étudiants Erasmus](#) (ESN) et l' [Agora des jeunes](#) , EDF et le comité des jeunes travaillent sur le projet ExchangeAbility. Son objectif principal est de rendre accessible une association ESN pour les étudiants handicapés à tous les niveaux de ses activités. Cela signifie que ESN veut offrir les conditions et possibilités pour les étudiants handicapés de participer activement à la vie étudiante. Comme ESN est active sur le domaine de la mobilité des étudiants, nous aimerions donner aux

élèves handicapés la possibilité d'être impliqués dans le travail avec des étudiants internationaux et donc de bénéficier des programmes d'échange de leurs universités d'origine. Le projet vise également, dans la vision à long terme, afin d'encourager l'augmentation du nombre d'étudiants handicapés de change et de créer les meilleures conditions pour eux pendant leur séjour à l'étranger.

 Dépliant échangeabilité | [anglais](#)

 Document échangeabilité | [anglais](#)

 Échangeabilité de formation tenue le 6 Février 2010 - Rapport de participants du comité de la jeunesse anglais

Le programme jeunesse en action :

[L'Agence française](#) (INJEP) est chargée, au nom de la Commission Européenne, de la mise en oeuvre en France du Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA) (2007-2013). Ce programme d'éducation non formelle s'adresse à tous les 13 à 30 ans. Aucune condition de formation ou de qualification n'est requise. Le PEJA concerne [31 pays européens](#) (pays "Programme"), [plus de 20 pays "Partenaires Voisins"](#) et des "Autres pays partenaires dans le reste du monde".

Qu'est-ce que le programme Erasmus ?

[Erasmus](#) contribue à la réalisation d'un espace européen de l'enseignement supérieur en poursuivant plusieurs objectifs opérationnels dont :

- *L'amélioration de la qualité et l'accroissement du volume de la mobilité étudiante et enseignante en Europe*
- *L'amélioration de la qualité et l'accroissement du volume de la coopération multilatérale entre établissements d'enseignement supérieur (EES), et depuis 2007, entre établissements d'enseignement supérieur et entreprises*
- *la transparence et la compatibilité des qualifications acquises dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle supérieure en Europe.*

Premier grand programme européen, Erasmus favorise les actions de mobilité en Europe pour les étudiants ([périodes d'études](#) ou de [stage](#)), le [personnel enseignant](#) (mission d'enseignement), ainsi que l'ensemble des [personnels des établissements](#) d'enseignement supérieur (périodes de formation).

Erasmus facilite également la coopération entre établissements d'enseignement supérieur par l'élaboration de [programmes intensifs](#), de [réseaux](#) et de [projets multilatéraux](#). En France, aujourd'hui, la totalité des universités françaises participent à Erasmus ainsi que la plupart des établissements d'enseignement supérieur non universitaires.

- **Définition du Calendrier des Travaux 2011-2012**

Septembre : du vendredi 16 après midi (à partir de 14h00 au dimanche 18 septembre midi) .

Les prochaines dates seront fixées en fonction du calendrier du CA APF.

- **Finalisation des Actes des JNJ**

Il manque l'introduction et la conclusion

Laetitia finalisera la photo des Membres de la CNPJ

- **Représentation externes et internes**

Nouveauté CNAR : il y aura 2 représentants de la CNPJ. Le 2^{ème} représentant CNPJ à la CNAR sera nommé en septembre.

- **Points à traiter sur 2012**

- Access
- Vie sentimentale, affective et sexuelle
 - C'est possible pour nous aussi !
 - Organiser des rencontres de jeunes en région
 - Présentation de CHOSE et du Paysage
 - Voir l'aspect « Sexuel » avec Chose. APF présidente et articule avec les autres asso. Cf DD 78 pour un projet de site. Voir les autres sites de rencontres dans le 93 !
- Transport/Mobilité
- Autonomie
 - Ressources
 - Emploi formation
 - Logement
- Rencontre CTMA (Conseiller Territoriaux Missions Associatives) : donner la liste des collègues avec les noms
- Inviter les conseillers territoriaux missions associatives pour échanger avec eux sur l'inscription des jeunes au sein de la vie asso APF. Et ainsi travailler sur le rôle des membres de la CNPJ au sein des DD. Boîte à outils pour les DD : que construire avec et pour des jeunes ;
- Testing : Continuer la mise en place d'une opération
 - Boîte de nuit
 - Emploi (JMS : Speed dating emploi : Voir une opé de testing là ?)

Il ne reste qu'un an de mandat pour décider et faire que ça se réalise. Il faudrait Poser une date dès octobre avec la Vie associative pour avoir une date de butée sur certains dossiers.

- Formation scolarité Education emploi.
- Europe
- Fédération Française des MJC

A retenir du tour de table.

- Un outil utile qu'il faut enrichir : en proposant une introduction au document, donnant des points de repère sur la discrimination à l'emploi et des règles en précisant les contacts.
- Préciser la contribution de la CNPJ à la réalisation de la plaquette

Suites à donner à cette plaquette :

- la mettre sur le Blog,
- élaborer une circulaire de présentation précisant les modalités de mise à disposition (document papier, téléchargement...)
- la transmettre à la Secrétaire d'état à la Jeunesse et au ministère de l'emploi